

Quoi de neuf ?



© David Wagnières

Edito

Les intervenant·e·s à la table ronde du 23 mai 2019 sur la pauvreté. En haut: Sabin Bieri (Université de Berne), Ousmane Dianor (AccEd), Stephanie Guha (DDC) et Frédéric Renevey, maire de Lancy. En bas: Ousmane Dianor, Sabin Bieri, ainsi que René Longet (FGC) pour la conclusion.

Au cœur de la coopération : la lutte contre la pauvreté¹

La lutte contre la pauvreté reste un des objectifs majeurs de la coopération. Tout d'abord, nous sommes confrontés à une amplitude extrêmement importante du phénomène: si on met la barre à environ 2 dollars par jour ou si on la place à 5,5 dollars, on passe de 10% de la population mondiale touchée à 46%. Cela montre que la pauvreté reste très largement répandue.

La précarité n'est d'ailleurs pas une caractéristique du seul Sud: elle se développe aussi en Suisse comme ailleurs au Nord. Le monde d'aujourd'hui n'étant plus divisé sommairement entre un Sud pauvre et un Nord riche, c'est d'un mal-développement global dont il faut parler.

Cette importante permanence de la pauvreté renvoie directement aux questions d'inégalités, d'exclusion et de dignité des personnes. Etre pauvre, c'est être privé de pouvoir seul à ses besoins, c'est être dépossédé de son statut de membre actif de

la communauté, c'est rester au bord de la route, sans espérance ni opportunité.

Dans quelle société sommes-nous pour admettre cela, et où voulons-nous aller? La question posée est bien celle de l'égalité des chances entre humains et elle est constitutive de l'engagement pour la coopération. C'est cette insurrection de nos consciences, quand nous réalisons que seul le hasard a fait que nous sommes nés ici et pas ailleurs, et que cela va sceller notre destinée, qui est à la base de nos engagements. C'est cela que nous voulons fondamentalement changer.

Pour y arriver, quel développement voulons-nous? Pour la FGC, c'est clair: focaliser sur la résilience territoriale, des emplois locaux, des projets économiques, les technologies appropriées, la réparation et la réparabilité, les énergies renouvelables, une bonne gestion des ressources locales, une économie circulaire, une bonne gouvernance. Arrêter aussi de faire l'impasse sur l'agriculture paysanne, l'agriculture durable.

En fait, ce n'est pas très différent de ce que la durabilité postule pour nos pays...

Un dernier point est la menace de l'instrumentalisation de la coopération pour des intérêts nationaux vus de manière étroite et à court terme. Nous ne pouvons pas admettre que notre pays soit à son tour intoxiqué par cette vision à rebours des besoins.

« L'insurrection de nos consciences à la base de nos engagements »

Nous avons besoin de défendre le multilatéralisme, la coopération entre les Etats, les espaces de concertation, les plateformes d'action internationales, la gestion de nos interdépendances. Cette dangereuse vague de repli sur ses intérêts mal

compris est en train d'aggraver les problèmes, de renforcer ce court-termisme qui justement en est une cause.

L'équilibre économique, écologique et social de la Planète nous concerne tous. Le garantir ensemble, c'est cela le vrai intérêt des nations!

*René Longet
Président*

¹ Résumé de la conclusion de René Longet lors de la table ronde du 23 mai « Ne laisser personne de côté: quelles priorités contre la pauvreté? » (lire en page 3)

Retour d'AG

SONDAGE. La démarche d'analyse des besoins des associations membres (AM) de la FGC a été exposée lors de l'Assemblée générale du 20 juin 2019. Cette démarche passera par l'envoi d'un questionnaire aux associations. L'équipe chargée de ce sondage, composée de Jérôme Urfer d'Urbaplan, rejoints par Valentina Zardi et Juan Carlos Godoy, s'est présentée à l'AG, et a répondu aux questions de l'assemblée.

Le sondage poursuit plusieurs objectifs. Il vise d'abord à mieux identifier le profil des AM en vue d'établir une cartographie des membres. Ensuite, à connaître leurs besoins spécifiques et leur degré de satisfaction par rapport aux activités menées par le secrétariat dans l'examen et le suivi des projets, l'information et la communication, ainsi que le partage des savoirs. Enfin, il s'agit d'objectiver les éventuelles difficultés rencontrées par les AM, notamment en matière de cofinancement. Le questionnaire est structuré en trois parties: l'analyse et le financement des projets, la perception et les prestations aux AM, les informations relatives aux AM. Il permettra également d'ouvrir des espaces de dialogue ou des ateliers de travail selon les thèmes qui susciteront le plus d'intérêt. Les étapes et le calendrier ont été précisés: d'ici au **1^{er} juillet**, les AM sont invitées à confirmer le nom de la personne de référence pour l'envoi du questionnaire. Celui-ci sera envoyé **le 8 juillet**. Les réponses sont à renvoyer d'ici au **15 septembre**. Elles seront anonymisées par le mandataire dans la restitution au secrétariat, sauf pour la partie sur le profil des AM. Un premier retour sera donné

lors de l'AG du 21 novembre. Un retour plus approfondi sera fait à l'AG de mars 2020 avec la présentation de recommandations.

DÉCLARATION SUR LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE. La Déclaration en faveur de la souveraineté alimentaire proposée par la Plateforme souveraineté alimentaire (PSA) de la FGC a été adoptée par l'AG. Le Conseil en a délibéré à deux reprises et l'a préavisée positivement à l'unanimité. Il salue le travail de la PSA qui précise ainsi à l'attention de la FGC et de ses associations membres ce qui va nous guider dans les enjeux agroalimentaires. Par ce texte, la FGC et ses associations membres s'engagent à promouvoir huit principes dans leurs activités et projets: donner la priorité à l'agriculture familiale et à la production agricole locale; reconnaître les droits des paysan-ne-s et des autres personnes travaillant dans les zones rurales; reconnaître le droit d'accès aux ressources naturelles, en particulier à la terre, à l'eau et aux semences; soutenir la participation des populations à la définition des politiques agricoles; donner la priorité aux pratiques agroécologiques; promouvoir des prix agricoles tenant compte des coûts de production; promouvoir le plaidoyer en faveur d'un commerce international plus équitable; soutenir l'accès universel à une alimentation saine et diversifiée.

La Déclaration s'inscrit dans les ODD, en particulier l'ODD 1 (Pas de pauvreté), l'ODD 2 (Faim zéro), l'ODD 12 (Consommation et production et responsables), l'ODD 13 (Lutte contre les changements climatiques) et l'ODD 15 (Vie terrestre), la Déclaration des Nations Unies sur les droits des paysans et la définition de la souveraineté alimentaire figurant dans la publication *Les familles paysannes sèment l'avenir* (FGC/PSA Genève

2016). Son texte intégral est disponible sur le [site de la FGC](#). Ce fut aussi l'occasion pour le Cetim de présenter son livre: *La Déclaration de l'ONU sur les droits des paysan-ne-s. Outil de lutte pour un avenir commun*.

ASSOCIATIONS MEMBRES. Trois nouvelles entités ont fait leur entrée à la FGC, leur adhésion ayant été acceptée par le Conseil suite à l'analyse de leurs activités, leur mode d'organisation et en s'assurant de leur ancrage genevois. [L'AWRA](#) (Afghanistan's Women Rights Association), la [Fondation CIOMAL](#) (Campagne internationale de l'Ordre de Malte contre la lèpre) et [Philéa](#). Fondée en 2015 à Genève, l'AWRA est une association qui défend les droits des femmes en Afghanistan, notamment au travers de projets socio-éducatifs (cours d'alphabétisation pour les femmes dans les villages ruraux par exemple), elle est active dans la province de Nimroz, à la frontière de l'Iran et du Pakistan. La Fondation CIOMAL se consacre à la lutte contre la lèpre, aux soins aux malades, à l'assistance aux anciens malades et à leur réinsertion socio-économique, notamment au Cambodge. La lèpre affecte encore plus de 3 millions de personnes dans le monde. La coopérative Philéa a été créée en 2018, suite à la dissolution du Fonds international de garantie (FIG), et en prend ainsi le relais. La nouvelle coopérative propose à ses membres des crédits à des taux optimaux, ainsi que des cours d'éducation financière (sensibilisation à l'épargne, élaboration de budget et gestion des dettes notamment).

CONSEIL. L'AG a pris congé de Sébastien Dutruel qui siégeait au Conseil depuis 2016. Nous lui exprimons nos plus sincères remerciements.

ESPRIT SOLIDAIRE

Grand succès de la première saison



MÉDIA. Près de 220 000 personnes ont regardé les neuf premières émissions du magazine *Esprit solidaire*, une coproduction entre la FGC et Léman Bleu. Ce total des audiences de septembre 2018 à fin mai 2019 comprend les émissions vues à l'antenne (près de 200 000 téléspectateurs et téléspectatrices), sur Facebook et celles regardées en replay sur le site de Léman Bleu et de la FGC. 40% de l'audience de la chaîne se fait en dehors de la région Genève-Nyon sur l'entier de la Suisse romande.

Les premières émissions ont fait découvrir au public genevois et romand des projets de Traditions pour Demain au Nicaragua (soutien aux droits des peuples autochtones), d'Omoana en Ouganda (prévention de la violence à l'encontre des femmes), d'ADAP en Tanzanie (protection de l'environnement et activités génératrices de revenus), du MCI au Brésil (soutien aux droits des Yanomami), de Graine de Baobab au Burkina (développement rural et soutien aux familles paysannes), de Tourism for Help au Sénégal (centre de formation professionnel aux métiers du tourisme et de l'hôtellerie), Terre des Hommes Suisse en Inde (éducation et prévention du travail des enfants défavorisés), urbaMonde au Sénégal (amélioration de l'habitat des populations marginalisées grâce aux coopératives). Deux autres émissions ont présenté les missions et les activités de la FGC, ainsi que celles de la Plateforme souveraineté alimentaire (PSA).

Les magazines mensuels, diffusés le lundi à 20h30 avec de nombreuses rediffusions, durent entre 6 et 8 minutes. Ils s'ouvrent

par un reportage journalistique qui présente un projet sur le terrain. Les images sont rapportées par les AM après une formation au tournage par smartphone dispensée par Léman Bleu; elles sont montées par la journaliste en charge de l'émission, Priscilia Chacòn. Le reportage est suivi d'une interview en plateau ou en situation à Genève. *Esprit solidaire* incarne les nouveaux formats de journalisme et les nouvelles pratiques des télévisions locales. Elles sont basées sur le «mobile journalism», le contenu filmé par les utilisateurs et utilisatrices de la chaîne et la création de nouvelles interactions avec le public.

Au vu du succès de l'émission tant au regard des audiences que de l'intérêt porté par les associations membres à y participer, le Conseil a donné son feu vert à une nouvelle saison. Elle démarrera en septembre avec une nouvelle série de dix émissions jusqu'en juin 2020.

Les émissions de la première saison peuvent être vues et revues [sur le site de la FGC](#).

La FGC recherche :

De nouveaux membres pour ses commissions techniques et d'information

La FGC recherche de nouveaux membres bénévoles pour renforcer la Commission technique (CT) et la Commission d'information (CI), qui examinent, respectivement, les projets de développement et les projets d'information des associations membres. Le profil complet pour les commissaires techniques peut être consulté [sur le site de la FGC](#). Un appel particulier est lancé aux associations membres. Nous les encourageons à y répondre.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter les coordinatrices de projets:

Emilie Anderson Mottier (emilie.anderson@fgc.ch) et Luisa Cruz Hefti (luisa.cruz-hefti@fgc.ch) pour la Commission technique.

Mélanie Rouquier (melanie.rouquier@fgc.ch) pour la Commission d'information.

Vous pouvez également contacter la présidente de la CI, Christiane Bruttin (christiane.bruttin@fgc.ch) pour les questions sur cette commission.

Merci d'envoyer vos candidatures (CV et lettre de motivation) au plus tard d'ici le 31 août en version électronique à René Longet, président de la FGC: longet@bluewin.ch

La FGC recherche :

Un vérificateur ou une vérificatrice des comptes

Pour remplacer l'un des titulaires qui a dépassé ses cinq ans de mandat, la FGC recherche également une personne bénévole comme [vérificateur ou vérificatrice des comptes](#).

La vérification des comptes a lieu en février; la participation à deux séances de la Commission de contrôle financier des projets (Commission Quitus) peut être requise à titre de suppléance, au printemps et en automne. Le ou la titulaire travaillera en collaboration avec Valérie Bouloudani, qui a déjà l'expérience de cette fonction.

Merci d'envoyer vos candidatures (CV et lettre de motivation) au plus tard d'ici le 31 août en version électronique à René Longet, président de la FGC: longet@bluewin.ch



Sandrine Salerno, actuelle maire de Genève, et Catherine Schümperli Younossian, secrétaire générale, ont ouvert la table ronde. Stephanie Guha y a exposé la politique menée par la DDC.

TABLE RONDE

Lutte contre la pauvreté : ne laisser personne de côté

Éliminer la pauvreté extrême sous toutes ses formes d'ici 2030. C'est ce que prévoit le premier des 17 Objectifs de développement durable (ODD) adoptés par les États membres de l'ONU en septembre 2015. La Suisse sera-t-elle à la hauteur de cet engagement, alors qu'elle envisage, dans le projet de message du Conseil fédéral sur la coopération 2021-2024 (lire en page 4) de lier son aide aux intérêts du pays compris de manière égoïste?

C'était l'une des préoccupations centrales de la table ronde sur la lutte contre la pauvreté, organisée par la FGC, en partenariat avec la Ville de Genève, le 23 mai 2019.

Débats nourris

Plus de 80 personnes, ainsi que les représentant-e-s d'une dizaine d'associations de la FGC sont venu-e-s écouter des débats nourris. Ils se sont tenus à l'Uni Bastions, en prolongement de la Conférence annuelle de la Fédération avec ses partenaires institutionnels.

En ouverture de la table ronde, la secrétaire générale de la FGC, Catherine Schümperli Younossian, a rappelé la loi fédérale de 1976 sur la coopération qui met les populations les plus défavorisées au centre de la politique suisse de développement. Sandrine Salerno, maire de Genève, a insisté sur l'importance de la solidarité, créatrice de partage d'expériences et d'un sentiment d'appartenance commune à l'évolution du monde.

Autour de la table: Sabin Bieri, co-directrice au Centre pour le développement durable et l'environnement de l'Université de Berne, Ousmane Dianor, directeur d'AccEd, Stephanie Guha, conseillère en réduction de la pauvreté à la DDC et Frédéric Renevey, maire de Lancy. Sabin Bieri

a d'abord pointé l'enjeu des statistiques de la pauvreté. En considérant le seuil placé par la Banque mondiale à 1,90 dollar par habitant et par jour, 10% de la population mondiale vit dans l'extrême pauvreté (plus d'un tiers en 1990). Mais avec un seuil plus réaliste placé à 5,5 dollars par jour, c'est en fait presque la moitié du monde (46%) qui est laissée pour compte. Pour sa part, l'Afrique subsaharienne continue de s'enfoncer dans la précarité.

Face aux craintes que fait surgir le projet de message 2021-2024, Stephanie Guha a tenu à rassurer. Selon elle, la coopération suisse restera centrée sur les plus démunis, comme le veut la loi de 1976. Frédéric Renevey a rappelé que Lancy respecte le 0,7% et consacre 800 000 francs suisses par an à la coopération. La Suisse consacre, elle, 0,45% de son revenu national brut à la coopération internationale.

Valoriser la société civile

Ousmane Dianor a exposé l'un des nombreux engagements menés sur le terrain par les membres de la FGC. Son association favorise, notamment au Mali, l'auto-emploi, l'entrepreneuriat, l'égalité des sexes et l'énergie propre.

Un autre acteur de la société civile était invité par vidéo à la soirée: le leader gandhien Rajagopal. Initiateur de la [Marche mondiale Delhi-Genève pour la justice et la paix](#) (Jai Jagat 2020), il a plaidé pour une lutte non-violente face à un monde violent.

Vous retrouverez les pages spéciales parues dans *la Tribune de Genève*, le compte rendu de Daniel Wermus, la conclusion de René Longet, l'interview de Sabin Bieri parue dans *Le Courrier* et la vidéo de Rajagopal sur le [site de la FGC](#).

ENVOI DES DOCUMENTS

Moins de papier pour les dossiers de projets

De nouvelles procédures d'envoi des documents sont entrées en vigueur: elles s'appliquent à l'ensemble des projets de développement, d'information et de partage des savoirs.

Dépôt des premières versions :

Dorénavant, les premières versions de vos projets, celles qui font l'objet d'une première lecture par le Secrétariat, ne devront plus être déposées en version papier. Elles devront être envoyées uniquement en version électronique, en format Word ou Excel, en fonction des documents. Les coordinatrices de projets souhaitent pouvoir faire leurs commentaires directement dans les documents en version électronique. Elles espèrent que cette nouvelle manière de travailler facilitera le travail des AM qui recevront un document dûment annoté.

Dépôt des versions finales :

- Pour les projets de développement et d'information: le nombre de copies imprimées des versions finales des projets de développement et d'information à envoyer au Secrétariat se limitera à 10, les bailleurs ayant accepté de recevoir des versions électroniques des dossiers de projets. Les commissaires fournissant un travail important pour lire les projets, nous vous demandons de continuer à envoyer les copies en version papier qui leur sont distribuées. Le dossier devra cependant aussi être envoyé en format électronique au Secrétariat, cette fois-ci en format PDF, compilé en un seul document. Le canevas de résumé du projet devra par contre être envoyé en Word. Si des corrections devaient être apportées, suite à la lecture des projets par la Commission technique et/ou d'information, une version électronique corrigée finale (en format PDF, compilé en un seul document) devra à nouveau être envoyée.

- Pour les projets partage des savoirs: envoyer uniquement les dossiers (version finale et version corrigée si besoin) en format électronique (PDF), compilé en un seul document. Excepté pour le canevas résumé qui doit être en Word.

Remise des rapports

Puisqu'il ne sera plus nécessaire d'envoyer de copies en version papier aux bailleurs, une seule version papier des rapports de projets (intermédiaires et finaux) avec tous les justificatifs dûment signés devront désormais être envoyés au Secrétariat pour tous les types de projet. Ce document sera aussi transmis électroniquement au Secrétariat, en format PDF et compilé en un seul document.

La Der

POLITIQUE FÉDÉRALE Consultation sur la coopération internationale 2021-2024

Les orientations stratégiques de la Suisse pour la période 2021-2024 dans le domaine de la coopération internationale font l'objet d'une procédure de consultation publique. C'est la première fois que le Conseil fédéral procède ainsi avec un projet de message sur la coopération internationale. Les collectivités publiques, les partis, les organisations faitières de l'économie ainsi que les ONG sont invité·e·s à donner leur avis d'ici au **23 août 2019**.

La FGC, ainsi que les autres fédérations de coopération, projettent d'envoyer une prise de position concertée. Pour préparer et discuter les prises de position, un **café-débat** sera organisé **le jeudi 4 juillet à la FGC, de 12:30 à 14:00**.

«Gagner en efficacité»

[Le Rapport explicatif](#) sur la coopération internationale 2021-2024, a été présenté le 2 mai 2019, à Berne, par le chef du Département fédéral des affaires étrangères (DFAE), Ignazio Cassis, et par le Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche (DEFR) représenté par la directrice du SECO, Marie-Gabrielle Ineichen-Fleisch.

Le projet prévoit que «[la coopération au développement soit davantage ciblée pour gagner en efficacité](#)». Pour la période 2021-2024, les principaux accents prévus sont: «la création d'emplois dans les pays du Sud, la lutte contre les changements climatiques et les causes des migrations irrégulières et forcées, l'engagement en faveur de la paix et de l'état de droit». «La coopération internationale tient compte des intérêts de la Suisse en matière migratoire notamment», précise le document.

EN BREF

• Alternatiba

Vous n'avez pas encore fait l'expérience de réalité virtuelle «360° sur le monde» qui permet de sensibiliser le public à la coopération? Vous pourrez la découvrir et regarder les vidéos à 360° sur le stand de la FGC, lors du Festival Alternatiba, le 14 septembre 2019 au Parc des Bastions.

• Journée Genève solidaire

Le 4 octobre 2019, la 6e Journée Genève Solidaire sera consacrée aux droits de l'enfant. Programme et infos complètes à la rentrée.

• Prochaine AG

La prochaine AG de la FGC aura lieu le 21 novembre 2019, à la Maison des associations.

S'agissant des régions d'intervention, le DFAE indique que «la coopération bilatérale au développement se concentrera sur quatre régions prioritaires: l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient, l'Afrique subsaharienne, l'Asie (Asie centrale, du Sud et du Sud-Est) et l'Europe de l'Est. (...) Le DFAE transférera progressivement, d'ici à 2024, des ressources affectées à certains pays à revenu intermédiaire notamment en Amérique latine vers ces quatre régions prioritaires. Le nombre de pays prioritaires de la DDC passera de 46 à 34.» Le soutien à des ONG actives en Amérique latine ou dans d'autres régions non prioritaires pour le DFAE ne sera pas affecté par ces changements: leurs projets pourront toujours être soutenus financièrement, notamment par l'intermédiaire de la FGC.

Le Conseil fédéral soumettra début 2020 au Parlement le message sur la coopération internationale pour la période de 2021 à 2024. Un montant total de 11,37 milliards de francs suisses est prévu sur la période 2021-2024. Selon les prévisions les plus récentes, l'aide publique au développement (APD) de la Suisse atteindra 0,45% de son revenu national brut, un niveau inférieur à l'objectif de 0,5% fixé par le Parlement en 2011.

Position d'Alliance Sud

Après la présentation de ces orientations, Alliance Sud a immédiatement réagi: elle considère que la lutte contre la pauvreté dans les pays du Sud et la création de perspectives pour les plus faibles doivent rester prioritaires, conformément au mandat constitutionnel et à la loi qui guident la coopération suisse au développement. Elle s'inquiète du fait que la coopération doive toujours plus promouvoir les intérêts de la Suisse en matière migratoire, économique et sécuritaire. Alliance Sud a publié un [premier document de position](#), il précède sa réponse à la consultation.

A lire aussi: [l'article du Courrier](#) sur «le nouveau visage de l'aide suisse»

IMPRESSUM

Quoi de neuf N°194, Juin 2019

Fédération genevoise de coopération
Editeurs: Catherine Schümperli Younossian (secrétaire générale) et René Longet (président).

Rédactrice responsable: Catherine Dubouloz Chantre (chargée de communication)
Graphisme: Atelier Rasmussen

CONTACT

Fédération genevoise de coopération (FGC),

✉ rue Amat 6, 1202 Genève

☎ +41 22 908 02 80

@ fgc@fgc.ch

🌐 www.fgc.ch